

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2011

L'assemblée générale ordinaire a été convoquée conformément à l'article 9^{ième} de nos statuts,
La séance est ouverte à 20h 45

PARTICIPATION

Présents : 49 pour 81 310 points

Représentés : 43 pour 69 491 points

TOTAL : 92 pour 150 801 points soit 48% (des points)
--

(Membres de l'ASL : 203 315 040 points)

??

1- CONSTITUTION DU BUREAU

Présidente : Danièle Rousseau

Scrutateurs : M.Duval (216) et Mme Maurer (166)

Secrétaire : Bénédicte de Rouffignac

La constitution du bureau est adoptée à l'unanimité.

2- RAPPORT MORAL ET ACTIVITE 2010

Mesdames et Messieurs

Tout d'abord toute l'équipe vous remercie pour votre présence ce soir ; preuve de l'intérêt que vous portez à la vie de notre hameau et pour nous un encouragement à poursuivre nos efforts.

Nous n'avons pas de grand projet à réaliser cette année ;

Nous avons assuré la gestion courante et nous avons poursuivi notre réflexion sur notre réseau TV/tel

Par ailleurs nous en avons profité pour mettre l'accent sur la communication entre les propriétaires, la convivialité et l'accueil dans notre hameau

Fête des voisins du mois de septembre :

Pour la 1^{ère} fois, nous nous sommes lancés dans cette aventure ; une autre fête avait déjà eu lieu avec les habitants de la Mare, pour les 30 ans d'existence de nos deux hameaux.

Nous remercions tous ceux qui nous ont aidés spontanément à l'organiser ; certains pour la réalisation et la distribution de l'invitation; d'autres pour assurer le lien avec les services de la mairie pour les formalités administratives, réservation du matériel ; d'autres pour faire les achats.

Nous avons apprécié aussi les coups de main le jour J, tant pour installer que pour tout ranger

La météo a été aussi au RV ce qui a largement contribué à la réussite de cette manifestation.

Vous avez été environ 200 à y participer ; nous vous remercions pour votre enthousiasme et pour votre contribution à la bonne ambiance de cette journée. Les photos que vous pouvez voir sur le site en sont les témoins.

A ce propos ne pas chercher le site via Google car pas répertorié ;Il faut remplir l'adresse complète

<http://www.asldulavoir.fr>

Nous avons pu remarquer la présence de nombreux couples « jeunes » nouvellement installés, et la présence de nombreux plus « anciens » du quartier .

Nous remercions particulièrement M et Mme Debreuille de nous avoir si gentiment accueillis dans leur jardin pour nous faire partager leur passion de collectionneurs et surtout d'avoir fait découvrir leur « petit train de Gif » à ceux qui ne le connaissaient pas.

Nous avons eu de bons retours de cette journée tant pour son emplacement que pour son ambiance ; ce qui nous incite à renouveler l'expérience de façon identique ; nous souhaitons en effet que cette fête reste simple et d'un faible coût (environ 200€) ; notre objectif est de favoriser au maximum les échanges entre propriétaires

Accueil des nouveaux

7 familles ont emménagé au Lavoir au cours de l'année 2010

Au cours d'un pot d'accueil qui a eu lieu le 5 juin, nous avons pu rencontrer certains d'entre eux.

Réseau TV/TEL

Nous avons poursuivi notre réflexion en organisant, notamment une réunion avec la mairie afin de connaître leur position par rapport à nos préoccupations ainsi que l'avenir en termes de haut débit

La mairie a organisé, pour nous une rencontre avec les interlocuteurs de France Télécom de Gif

A l'issue de cette réunion, nous avons obtenu de FT une liste d'entreprises susceptibles d'intervenir au coup par coup dans le quartier.

Parallèlement nous avons poursuivi sur le terrain, notre recherche de solution lors de dysfonctionnement ponctuel.

Nous remercions D.Flacelière pour avoir participé à cette réflexion et pour avoir mis ses compétences dans ce domaine à notre disposition.

Ce point sera développé au cours de l'assemblée

Respect des cahiers des charges

Sujet récurrent, notre tâche la plus ingrate

Nous veillons surtout au **maintien d'un bon entretien des maisons et des haies**:

- peinture des boiseries extérieures, crépis, portes de garage
- état des portails, à ce propos, nous avons noté que certains portails ouvrent vers l'extérieur en gênant le passage des piétons sur le trottoir ; nous demandons à ces propriétaires de faire le nécessaire pour pallier cette gêne ; cela nous éviterait de leur adresser un courrier toujours mal perçu
- taille des haies sur les voies en hauteur et en épaisseur : au moins deux haies de thuyas débordent largement sur la raquette empêchant le passage des voitures et surtout ne permettant pas de se croiser, ni de stationner ; Annie Barnier vous rappellera les règles.
- abris de jardins non-conformes, pose de barrières
- canis non-conformes. : Ce sujet sera évoqué au cours de l'assemblée

2 des trois maisons qui nous posaient problème en terme d'entretien car inoccupées depuis longtemps sont maintenant occupées et font l'objet de gros travaux. L'une a été surélevée.

Il n'en reste plus qu'une en très mauvais état et qui n'est pas en vente.

Nous insistons auprès de vous pour que avant toute modification, vous n'hésitez pas à consulter l'un des membres du bureau ; le but étant d'éviter les litiges ultérieurs; dans la plupart des cas, nos interventions sont suivies d'effet immédiatement ou dans un délai négocié par écrit.

Néanmoins, nous déplorons que certains propriétaires ne répondent pas à nos courriers qui ont pour objectif de chercher ensemble la meilleure solution pour se mettre en conformité.

La neige en nov/dec : la voie principale appartient à la Mairie ; celle-ci privilégie le déneigement des grands axes et des accès à la gare ; elle n'a pas les moyens ni humains ni matériels de déblayer les quartiers de Chevry ; quant aux raquettes, c'est aux habitants de le faire ; le faire faire par une entreprise aurait un coût exorbitant.

BILAN FINANCIER

Malgré quelques dépenses inattendues nos dépenses 2010 ont été légèrement inférieures à nos recettes

Nous avons encore pu faire quelques petites économies : Envoi des charges sur feuille recto/verso

PASSAGE A LA TNT : nous n'avons pas eu connaissance de problèmes quelconques, preuve que tout s'est bien passé ; il y a eu beaucoup d'informations sur Gif Info, par Chevry2, que nous avons reportées sur le site.

VANDALISME : régulièrement des boîtes de tirage le long de notre rocade sont endommagées ; le coût de la réparation est de 700€.

Les actions en cours seront commentées par chaque responsable

Enfin je tiens à vous faire part de qqs petits **problèmes de voisinage** pratiquement toujours les mêmes.

- **Bruits** : merci de bien vouloir respecter les horaires de tontes et autres appareils bruyants ; les horaires sont ceux en vigueur sur la commune de Gif, et il est recommandé également de veiller à ce que le voisinage ne « profite » pas des conversations de tous.
- **Taille des arbres** qui ont souvent près de 40 ans ; leur envergure est parfois telle qu'ils peuvent gêner les voisins : branches qui dépassent ou ombre excessive.
- **Stationnement en fond de raquette** : ils ne doivent être des endroits de stationnement autre qu'exceptionnels (visiteurs par exemple). Ils sont prévus pour laisser la possibilité d'effectuer un demi-tour et ne pas avoir à sortir de la raquette en marche arrière, ce qui est interdit par le code de la route ; il faut **stationner sur la rampe de garage ou aménager une place sur le terrain privatif**.
- Trop de propriétaires laissent leur **poubelle** vide sur le trottoir pendant plusieurs jours ; merci de les ramener et de les rentrer dans la journée suivant le passage des éboueurs.

Pour finir, nous tenons à remercier chaque membre du bureau pour son engagement et sa contribution au bon fonctionnement de notre ASL ; cette mission n'est possible à assumer que grâce à la cohésion de l'équipe, à la bonne ambiance qui y règne et au soutien de chacun ; ce soir nous ne sommes que 7 car un des syndics a dû se rendre à des obsèques et un autre est en déplacement à l'étranger ; raison supplémentaire pour vous sensibiliser à l'importance du renforcement de l'équipe et de notre insistance sur ce point dans la convocation . Je vous remercie de votre attention

3- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'AGO DU 24 mars 2010

Aucune remarque n'a été formulée

Après en avoir délibéré, l'assemblée approuve à l'unanimité le procès-verbal de l'AGO du 24 mars 2010

4- RAPPORT FINANCIER -APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2010

Le trésorier commente les chiffres de dépenses de l'exercice en comparaison avec le budget approuvé et les dépenses de l'exercice précédent, suivant les données fournies aux propriétaires avec la convocation à l'AG.

Il présente ensuite le résultat positif de 1 348€ au compte d'exploitation général, et pointe les singularités des produits de l'exercice : civisme des propriétaires qui se sont acquittés de leurs charges à l'exception d'un seul propriétaire contre lequel il a fallu engager des démarches coûteuses pas huissier ; baisse attendue des produits financiers avec la faiblesse des rendements sur comptes bancaires.

Il termine par le bilan de l'exercice qui montre une trésorerie saine au 31/12/2010, suffisante pour bien assurer le 1^{er} quadrimestre 2011, soit une encaisse de 32 905€ et une trésorerie de 25 536€, grâce à notre provision sur fonds de roulement budgétée et votée à notre dernière AG.

Après en avoir délibéré, l'assemblée approuve à l'unanimité, les comptes de l'exercice 2010

5- ELECTIONS DES SYNDICS

Pour **4 membres du bureau**, le mandat de 3 ans arrive à son terme ;

- Alain Godde, notre trésorier depuis 2005 soit 6 ans
- Annie Barnier, responsable de nos espaces verts également depuis, 2005
- René Duc plus particulièrement responsable des relations avec les notaires lors des mutations et du suivi des travaux du Country club
- Dominique Breton responsable des modifications architecturales

Un autre membre devra nous quitter prochainement pour des raisons professionnelles.

Nous tenons à les remercier. Ils se représentent tous.

Votre trésorier serait très content si l'un d'entre vous acceptait soit de le remplacer, soit de le seconder dans un premier temps avant de le remplacer dans un deuxième temps.

Notre principale préoccupation est le renouvellement de l'équipe

Je profite de l'occasion de cette AG pour faire un appel à venir rejoindre notre équipe sympathique; les tâches sont réparties selon les souhaits, le choix, les compétences et la disponibilité de chacun. Nous nous réunissons une fois par mois ; nous avons seulement un petit « coup de feu » au moment de l'AG : préparation et compte rendu, et certains rôles sont moins prenants que d'autres.

Il est important de prévoir la relève ; d'autres mandats arriveront à terme l'année prochaine, dont le mien et je ne souhaite pas assumer cette fonction pendant 15 ans !!

Plus nous sommes nombreux et moins la tâche de chacun sera lourde

Vous pouvez vous proposer pour nous aider comme l'ont fait d'autres syndics avant d'être élus, pour voir si cette fonction vous convient ou est compatible avec vos autres activités ; nous vous accueillerons bien sûr avec plaisir.

Vous pouvez également nous aider en prenant la responsabilité d'une tâche ponctuelle précise comme le font M. et Mme Langloÿs qui mettent tous les documents sous pli et les distribuent dans les boîtes aux lettres et comme M. Gerbaud qui s'occupe du recouvrement des charges des retardataires ; au passage nous les remercions ;

VOTE POUR L'ELECTION DES SYNDICS

91 voix POUR ; 1 abstention : n°149

Sont élus, membres du syndicat pour 3 ans, Annie Barnier, Dominique Breton, René Duc, Alain Godde.

Se sont proposés pour nous aider : M. Legoll et Mme Khuat Duy ; nous les remercions et nous les inviterons à notre prochaine réunion.

6- ACTUALISATION DES FRAIS RECOUVREMENT DES CHARGES

La plupart des propriétaires règlent leurs charges correctement, dans un délai d'environ 2 mois ;

Cependant certains, et toujours les mêmes, nous obligent à leur adresser des relances ou à aller les voir.

Pour le 1^{er} appel de 2011, 4 propriétaires n'ont pas encore réglé leurs charges après plusieurs relances amicales.

Ces relances sont contraignantes, désagréables parfois et nous prennent du temps malgré l'intervention de Michel Gerbaud qui remplit cette mission avec efficacité et diplomatie.

Nous avons jusqu'à présent évité d'envoyer des mises en demeure et d'appliquer des pénalités comme nous l'autorisent nos statuts.

Par conséquent, sauf motif de force majeure, qu'il conviendrait de nous signaler, nous remercions ces retardataires de bien vouloir s'acquitter dans les délais souhaités afin de nous éviter ces démarches pénibles.

Cependant un **cas particulier** que nous tenons à vous signaler

Le propriétaire, du n° 182 : nous sommes allés chez lui où nous sommes généralement mal reçus ; c'est pour lui l'occasion de nous faire passer le message suivant : « les ASL, c'est du racket ! »

Après toute l'année 2010 en impayés, j'ai pris la décision de mettre en place la procédure juridique qui s'impose dans ce cas. Elle est coûteuse pour le propriétaire et cela prend beaucoup de temps, pour finir par récupérer une somme qui n'est pas exactement celle due en raison de frais d'huissier à notre charge.

Ayant maintenant la connaissance de la procédure, je pourrai être plus efficace, mais nous nous interrogeons sur sa rentabilité. Ce propriétaire n'a pas encore réglé le dernier appel, malgré déjà une relance.

Un autre cas nous préoccupe ; celui du n° 62 cette maison est inoccupée depuis de nombreuses années ; elle manque d'entretien ; je me suis obligée de téléphoner plusieurs fois à la propriétaire pour obtenir son versement ; maintenant il n'y a pas de réponse, ni de répondeur à ce numéro, plus aucun contact pour nous.

Nous vous demandons de voter un ajustement des frais engagés.

Pour la 1^{ère} relance (30 jours après l'envoi de l'appel) : de 5€ à **6€**

Pour la 2^{ème} relance (30 jours après l'envoi de la 1^{ère} relance) : de 20€ à **25€**

(cela ne couvre pas tous les frais, nous avons même envisagé de les passer à 50 €).

ENVOI DU PV AG

La réglementation nous oblige à l'envoyer en recommandé avec AR pour tous les **propriétaires qui sont absents et non représentés, et pour tous ceux qui ont voté contre une des résolutions.**

Nous facturons les frais d'envoi seulement aux absents, ou non représentés (nos statuts nous y autorisent puisqu'ils sont seuls responsables) à 5€ ; C'est à peine le prix d'un timbre ;

Nous proposons de les porter à **6€**

VOTE POUR L'ACTUALISATION DES FRAIS : 1^{ère} relance 6€, 2^{ème} relance 25€ ; envoi du PV 6€ Résolution adoptée avec 87 voix POUR, 4 votes CONTRE (55, 161, 103, 88), 1 ABSTENTION (224)

7- ESPACES VERTS

- **ESPACES VERTS LAVOIR**

TRAVAUX REALISES EN 2010

Après avoir consulté une autre entreprise (Voisin), nous avons décidé de garder Verespace, pour les travaux courants contractuels ; les tarifs sont sensiblement les mêmes et nous sommes satisfaits des prestations de Verespace ; nous en avons profité pour préciser les termes du contrat, les dates de tonte, de tailles des haies...

Nous avons étalé les travaux hors contrat sur 2 ans ; réalisation des élagages (liquidambars et bouleaux), évacuation souche....

Entretien des haies : Annie Barnier en rappelle les règles : hauteur de 1,50 sur la voirie et 1,80 entre 2 propriétés.

La taille des haies dans les raquettes est à la charge des propriétaires riverains.

Tailler les arbres à proximité des lampadaires.

TRAVAUX PREVUS 2011

Élagages (2^{ème} partie) : Acacias, bouleaux...

- **ESPACE COMMUN La Mare/ Lavoir**

Devant le manque d'enthousiasme, tant des habitants de la Mare que de ceux du Lavoir d'aménager ce terrain, nous avons décidé de ne réaliser que le minimum d'entretien.

TRAVAUX REALISES EN 2010 : Contrat entreprise SEVE : Tontes, taille, élagages

hors contrat : Projardins, Verespace : Entretien des saules, abattages d'arbres morts

les panneaux et des rondes de TSIP semblent avoir eu un impact positif ; pas de plaintes cette année.

TRAVAUX PROJETES EN 2011 : Le minimum pour assurer la sécurité

8- ENTRETIEN DE NOTRE RESEAU COMMUN TV/TELEPHONE-INTERNET

Michel Delahaye commente la note que nous avons jointe à la convocation, en rappelant l'état des lieux et la suite envisagée pour que notre hameau soit en bonne position et prêt pour bénéficier du raccordement au très haut débit ADSL.

Traitement des pannes :

Notre réseau a 40 ans et n'a fait l'objet depuis son existence que d'un entretien minimum au fur et à mesure de l'apparition des dysfonctionnements ; ceux-ci sont plutôt rares et ont concerné jusqu'à ce jour surtout le réseau télévision. Les solutions sont rapidement trouvées lorsque les accès au réseau (essentiellement aux boîtes de tirage) sont libres.

Appeler GS Com **06 32 42 56 99**. (pour la télé) ou votre fournisseur d'accès (pour internet) et nous informer par mail.

Nous maintenons donc le principe d'un entretien au coup par coup, conformément à la décision prise en 2010 en fonction des pannes que vous nous signalez. Nous connaissons maintenant les prestataires à contacter.

Pour assurer cet entretien, nous inscrivons au budget 2011 une dépense prévisionnelle de 5000 €, qui correspond environ à 2 interventions.

Connexion au très haut débit :

La CAPS - Communauté d'Agglomérations du Plateau de Saclay - développe un projet d'équipement de notre région en fibre optique pour permettre l'accès au très haut débit.

La sélection de l'opérateur a été faite fin mars 2011 ; c'est Orange qui aura pour mission de créer le réseau optique et devra signer des contrats de sous location avec tout autre fournisseur d'accès en très haut débit et le début des travaux est prévu pour 2012, Chevry est un espace qui intéresse les opérateurs, par ses consommateurs potentiels, et par l'existence de fourreaux susceptibles de permettre le passage d'une fibre optique. Nous pensons pouvoir négocier l'installation gratuite d'une boucle en fibre optique le long de l'allée principale du Lavoir, **à condition pour nous d'assurer le passage des câbles librement dans les fourreaux actuels**. Si cette boucle est réalisée, chaque propriétaire pourra demander à son fournisseur d'accès, son raccordement pour une connexion au très haut débit pour un coût négocié avec l'abonnement.

Nous proposons d'inscrire notre quartier dans cette démarche en signalant notre intérêt à l'opérateur sélectionné. Au moment voulu, il conviendra que nos fourreaux soient en bon état pour permettre le passage de la fibre optique le long de l'allée principale du Lavoir; nous devons pouvoir rapidement entreprendre les travaux de débouchage des fourreaux, au moment de l'installation de la fibre optique jusqu'aux points de mutualisation (chambres de tirage actuelles)) (2013).

Un débat se déroule sur l'opportunité de s'inscrire dans cette action ; en particulier M.Lafaix (30) demande qq explications pratiques ; un échange ouvert a lieu ; GL Espinos apporte qq informations et D.Flacelière apporte son éclairage sur la question.

A l'issue de ce débat, nous vous proposons, de voter le projet suivant :

- Prendre contact avec l'opérateur retenu par la CAPS et lui signaler notre intérêt
- Négocier l'installation de la fibre optique au moins le long de l'allée principale du Lavoir
- Engager les travaux de débouchage nécessaires au moment voulu (aucun intérêt à les entreprendre avant d'avoir les consignes précises de l'opérateur).

Leur montant est évalué à environ 30 000 €.

Compte tenu du montant, et du délai de réaction assez court qui nous sera laissé, nous proposons de **provisionner ce montant sur 3 ans**. La provision annuelle sera mise au vote chaque année.

De cette façon nos appels de fonds resteront au plus près des besoins réels et pourront être réduits ou annulés si le projet CAPS ne se développait pas comme prévu.

VOTE POUR LE PRINCIPE : inscription du Lavoir dans la démarche du raccordement au Très haut débit : Résolution adoptée avec 81 votes POUR, 3 votes CONTRE (n° 88, 101, 149), 8 ABSTENTIONS (30,26,188,34,13,151,16,161)
--

VOTE POUR INSCRIRE AU BUDGET UNE PROVISION DE 10 000 € (sur proposition de l'assemblée) pour la réalisation de travaux de remise en état de nos fourreaux Résolution adoptée avec 80 votes POUR, 4 votes CONTRE (n° 101,57,149,88) et 8 ABSTENTIONS (30,13,16,161,151,28,188,34)

Suite à la réunion du 28 avril avec l'ASL chevry2, il nous est confirmé la création d'une société CAPS THD chargée de gérer la création du réseau optique, dans le délai 2012/2013 ; les autres points sont ceux que nous avons annoncés.

9- REFECTION DE LA SIGNALÉTIQUE

D.Rousseau montre l'état de vétusté des 15 panneaux et propose de les remplacer pour un montant de 2500 € selon le devis ; l'assemblée émet l'idée de les supprimer ; après débat il est proposé de les retirer nous-mêmes et de n'en remettre que 5 neufs à des emplacements à préciser.

VOTE POUR LE REMPLACEMENT DE 5 PANNEAUX POUR UN MONTANT DE 1000€ Résolution adoptée avec 73votes POUR, 12 votes CONTRE (190,122,75,155,153,149,88,103,55,141,143,65) et 7 ABSTENTIONS (68,54,13,161,84,98,94)
--

10-MODIFICATIONS ARCHITECTURALES –CAHIER DES CHARGES

D.Breton , absent nous a remis la liste **des demandes de travaux** suivante

- Aménagements de combles (1 Rambouillet)
- Rehaussement global avec aménagement de combles (1 Cernay)
- Rehaussement du petit corps (Cernay)
- 2 vérandas (Fontenay + Mansart)
- Pose de volets roulants (Kyoto)
- 2 surélévations partielles (Essarts)
- Ouverture de 2 fenêtres côté jardin (Fontenay 3)
- 1 portail
- 1 appentis ...

N'hésitez pas à nous consulter pour tout projet de travaux et à consulter le site pour connaître et appliquer la procédure ; cela évitera les litiges ultérieurs, pénibles à gérer et à corriger.

CAHIER DES CHARGES

Apparition de palissades en panneaux de bois

La photo de cette palissade provoque une désapprobation de l'assemblée.

- Non autorisé par les cahiers des charges
- Non-conformes au PLU
- Contraire à l'esprit de Chevry

Toutes les actions prévues seront mises en œuvre pour les faire retirer avec appui de la Mairie

11- ASL CHEVRY2 - ENTRETIEN DU PATRIMOINE

R.Duc fait le point sur la réfection des toitures de Country club ; ce chantier clos le 20 juin a donné toute satisfaction, tant dans sa qualité que les délais et le budget qui ont été respectés

M.Assouline, a pris sa retraite et a laissé la place à de nouveaux gérants : Mr et Mme Bakouri

Une prochaine réunion aura lieu en juin pour évoquer l'entretien de ce patrimoine qui nous appartient à tous.

**Une précision importante apportée par l'ASL Chevry2 lors de son AG du 28 avril : les problèmes de reprise évoqués par GL Espinos ont été réglés et les relations des nouveaux gérants avec l'ASL C2 sont excellentes)
Donc pas de souci concernant la rentrée des loyers, principale source de revenus de l'ASL CH2**

12- ANIMATION DU HAMEAU

E.Lyon évoque les différentes actions ayant pour but de développer la convivialité dans le hameau, voisinade de septembre, et pot d'accueil.

Un prochain pot d'accueil est prévu le samedi 18 juin à 12h15 pour les nouveaux propriétaires & locataires arrivés dans l'année et pour les nouveaux qui n'ont pas pu venir à celui de juin 2010.

UNE SURPRISE : nous envisageons une **prochaine voisinade en septembre 2011** et François Debreuille propose de nous faire visiter, en fin d'après-midi l'**orgue de Châteaufort** dont il assume la responsabilité ; il nous présente cette visite en insistant sur le fait qu'il ne s'agira pas d'un concert, mais d'une approche de l'orgue sur le plan technique, de ses possibilités en termes de musique... ceux qui le désirent pourront même y toucher et s'approcher des tuyaux.

13 – BUDGET DE L'ANNEE 2011

Alain Godde présente le budget après avoir pris en compte les décisions prises par l'assemblée : une provision de 10 000€ pour le réseau et 1000 € au lieu de 2500€ pour la signalétique

Voir tableau en annexe

VOTE POUR LE BUDGET 2011 : le budget est adopté avec 87 votes POUR, et 5 ABSTENTIONS (190,101,151,103,161)

14- QUESTIONS ECRITES

- M.Delcroix (n°6) demande une remise en état de la chaussée ; nous l'avons demandé à la Mairie et nous allons les relancer
- M.Bulabois (n°170) demande si la répartition des charges tient compte de la situation des maisons : en fond de raquette ou en bordure de rocade où les haies sont taillées par l'entreprise ; il lui est précisé que le calcul des points ne prend en compte que la surface du terrain et de la maison mais pas du tout son emplacement ; d'autre part en fond de raquette la haie appartient en TOTALITE au propriétaire, alors que en bordure de rocade elle appartient pour moitié à l'ASL et pour moitié au propriétaire (d'où malheureusement les différences de hauteur)
- M. Herbert/Andrieux (119) déplore de ne pas pouvoir promener ses enfants sans qu'ils ramènent des traces de crottes de chiens
Sujet récurrent qui agace de plus en plus de propriétaires ; donc encore une fois nous faisons appel au civisme de chacun :
-Ne pas laisser les chiens divaguer seuls (on peut demander à la fourrière de les ramasser)
-S'arranger pour que les chiens fassent leurs besoins, sous les haies, et pas aux endroits de passages ou de jeux des enfants ; pourquoi pas dans les jardins de leurs propriétaires
-Ramasser les crottes comme la loi le préconise.
L'idée de poser des panneaux supplémentaires rappelant ces règles provoque une vive réaction négative de l'assemblée.

Plus aucune question n'étant posée l'assemblée est close à 23h15 sur une présentation sonore de l'orgue de Châteaufort

La présidente
Daniele ROUSSEAU

La secrétaire
Bénédicte de Rouffignac

Scrutateurs :
Mme MAURER

M.DUVAL